



ENTREPRISE ABDOU MAYAKI

Bâtiment & Travaux Publics

RC: 753 NIF : 4496/S



Vu le 25/06/2021

RPM CEA

AA

FACTURE PROFORMA N°009/EAM/2021

Client: EMIG

PROJET:

REHABILITATION INFRASTRUCTURES SPORTIVES

No	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix U. HT (FCFA)	Montant Total HT (FCFA)
1	ECLAIRAGE				
1.1	F et P de poteaux en tube Rond de 76 pour projecteurs	U	12	70 000	840 000
1.2	Filerie de distribution	FF	1	320 000	320 000
1.3	Coffrets Electriques	U	3	50 000	150 000
1.4	Projecteur 100 W LED étanche	U	12	50 000	600 000
			Sous Total 1		1 910 000
2	TERRAIN DE MARAKANA				
2.1	F et P de Bordures	ml	80	4 000	320 000
2.2	Remblais en sable	m3	40	5 000	200 000
			Sous Total 2		520 000
3	EQUIPEMENTS BASKET BALL				
3.1	Filets	u	4	3 000	12 000
3.2	Ballons	u	4	25 000	100 000
3.3	Bas	u	10	5 000	50 000
3.4	Maillots	u	10	10 000	100 000
3.5	Trainings	u	10	12 000	120 000
			Sous Total 3		382 000
	TOTAL GENERAL HT			2 812 000	
	TVA 19%			534 280	
	TOTAL GENERAL TTC			3 346 280	

Arrêté la présente facture proforma à la somme de:

trois millions trois cent quarante-six mille deux cent quatre-vingts

FCFA TTC

Fait à Niamey, le 24 Juin 2021

Le Directeur Général

Signature



Elh Abdou MAYAKI

FACTURE PROFORMA N°017/GEN/2021

Doit: **EMIG**

Vu le 25/06/2021
RPM CEA
AA

REHABILITATION INFRASTRUCTURES SPORTIVES

No	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix U. HT (FCFA)	Montant Total HT (FCFA)
1	ECLAIRAGE				
1.1	F et P de poteaux en tube Rond de 76 pour projecteurs	U	12	80 000	960 000
1.2	Filerie de distribution	FF	1	300 000	300 000
1.3	Coffrets Electriques	U	3	45 000	135 000
1.4	Projecteur 100 W LED étanche	U	12	65 000	780 000
		Sous Total 1			2 175 000
2	TERRAIN DE MARAKANA				
2.1	F et P de Bordures	ml	80	6 000	480 000
2.2	Remblais en sable	m3	40	6 000	240 000
		Sous Total 2			720 000
3	EQUIPEMENTS BASKET BALL				
3.1	Filets	u	4	3 800	15 200
3.2	Ballons	u	4	25 000	100 000
3.3	Bas	u	10	6 000	60 000
3.4	Maillots	u	10	15 000	150 000
3.5	Trainings	u	10	15 000	150 000
		Sous Total 3			475 200
	TOTAL GENERAL HT			3 370 200	
	TVA 19%			640 338	
	TOTAL GENERAL TTC			4 010 538	

Arrêté la présente facture proforma à la somme de:

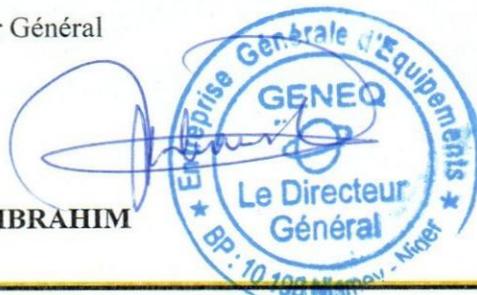
Quatre Millions Dix Mille Cinq Cent Trente Huit (4 010 538) Francs CFA TTC

Fait à Niamey, le 24 Juin 2021

Le Directeur Général

SECRETARIAT COURRIER ARRIVEE
SOUS N° 522
DATE: 04/07/2021

Mahamadou IBRAHIM



Date d'établissement : 24-06-2021
Date d'expiration : 24-09-2021

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE (ARF)

Réel Normal Réel Simplifié Impôts Synthétique



(Délivrée en application de l'article 355, de la Loi N°2012 – 37 du 20 juin 2012, portant Code Général Des Impôts).

I LES REFERENCES DE LA DEMANDE

Objet : Agrément Soumission à un marché Opérations douanières
Bon de Commande Exonérations Autres Préciser (1)

Destinataire de l'attestation : ETAT ET SES DEMEMBREMENTS

Références de l'Objet : BONS DE COMMANDE ET REGLEMENTS DE FACTURES

II LE SOUSSIGNE CERTIFIE QUE :

- Désignation Du Contribuable : **ENTREPRISE GENERALE D'EQUIPEMENTS (GENEQ)**
- Profession activité exercée : **BTP/H/COMMERCE GENERAL**
- Adresse B.P : Ville ou Commune : Niamey Tél. : 96-00-21-80 NIF : 16 332/P
- Est en règle vis-à-vis de ses obligations fiscales au jour de la signature de la présente attestation. La présente attestation, obligatoirement revêtue de la Signature ci – dessous, n'est valable :
- Qu'en son original et pour son seul objet pour les demandes d'agrément, de soumission à un marché public, d'attestation d'exonération fiscale ou de concours bancaire ;
- Qu'en son original ou sa photocopie légalisée, pour les bons de commandes publiques, les opérations d'exportation de bétail sur pied et les opérations de réexportation ou de transit ; Qu'en son original, pour tout candidat à un mandat électif

LE DIRECTEUR
SEYDOU ASMAN
A Niamey, le 24 JUIN 2021

12 4 JUIN 2021

Pour Photocopie Certifiée Conforme à l'Original qui nous a été présenté
Niamey, le 24-06-2021
Maître Charles ATARRA

REPUBLICQUE DU NIGER
TIMBRE FISCAL
10000
FRANCS
10028375
DIRECTION REGIONALE DES IMPOTS NY/SUD

REPUBLICQUE DU NIGER
TIMBRE FISCAL
200 FCFA
2000855354



CONSTRUI NIGER

RCCM-NI-NIA-2014-A-3297
NIF38 848/S

BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS - HYDRAULIQUE
BP 13 289 Niamey Kalley 2 KL 32 / Tél. : 98 61 34 40

FACTURE PROFORMA N°025CN/2021

Client: **EMIG**

PROJET:

REHABILITATION INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Vu le 25/06/2021
RPMCEA
AA

No	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix U. HT (FCFA)	Montant Total HT (FCFA)
1	ECLAIRAGE				
1.1	F et P de poteaux en tube Rond de 76 pour projecteurs	U	12	75 000	900 000
1.2	Filerie de distribution	FF	1	550 000	550 000
1.3	Coffrets Electriques	U	3	60 000	180 000
1.4	Projecteur 100 W LED étanche	U	12	65 000	780 000
			Sous Total 1		2 410 000
2	TERRAIN DE MARAKANA				
2.1	F et P de Bordures	ml	80	4 500	360 000
2.2	Remblais en sable	m3	40	6 500	260 000
			Sous Total 2		620 000
3	EQUIPEMENTS BASKET BALL				
3.1	Filets	u	4	5 000	20 000
3.2	Ballons	u	4	30 000	120 000
3.3	Bas	u	10	7 500	75 000
3.4	Maillots	u	10	15 500	155 000
3.5	Trainings	u	10	18 000	180 000
			Sous Total 3		550 000
	TOTAL GENERAL HT				3 580 000
	TVA 19%				680 200
	TOTAL GENERAL TTC				4 260 200

Arrêté la présente facture proforma à la somme de:

Quatre Millions Deux Cent Soixante Mille Deux Cent (4 260 200) Francs CFA

Fait à Niamey, le 23 Juin 2021

Le Directeur Général



Maman Rabiou Emmanuel



Date d'établissement : 07-04-2021
Date d'expiration : 07-07-2021

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE (ARF)

Réel Normal Réel Simplifié Impôts Synthétique



(Délivrée en application de l'article 355, de la Loi N°2012 - 37 du 20 juin 2012, portant Code Général Des Impôts).

I LES REFERENCES DE LA DEMANDE

Objet : Agrément Soumission à un marché Opérations douanières
Bon de Commande Exonérations Autres Préciser (1)

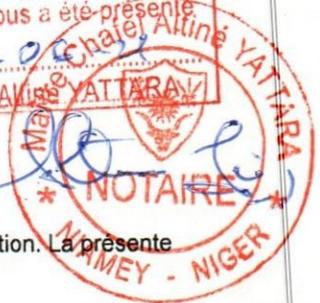
Destinataire de l'attestation : MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Références de l'Objet : INVITATION A NEGOCIER POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'INFRASTRUCTURES A LA BRIGADE TERRITORIALE DE GENDARMERIE DE BOUZA (REGION DE
TAHOUA)

II LE SOUSSIGNE CERTIFIE QUE :

- Désignation Du Contribuable : ENTREPRISE CONSTRUI - NIGER
- Profession activité exercée : BATIMENT/TRAVAUX PUBLICS
- Adresse B.P : Ville ou Commune : Niamey Tél. : 98-61-34-40 NIF : 30 848/S
- Est en règle vis-à-vis de ses obligations fiscales au jour de la signature de la présente attestation. La présente attestation, obligatoirement revêtue de la Signature ci - dessous, n'est valable :
- Qu'en son original et pour son seul objet pour les demandes d'agrément, de soumission à un marché public, d'attestation d'exonération fiscale ou de concours bancaire ;
- Qu'en son original ou sa photocopie légalisée, pour les bons de commandes publiques, les opérations d'exportation de bétail sur pied et les opérations de réexportation ou de transit ; Qu'en son original, pour tout candidat à un marché public.

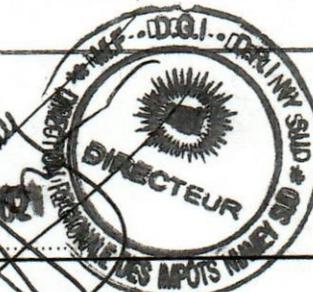
Pour Photocopie Certifiée Conforme
à l'Original qui nous a été présenté
Niamey, le 25-06-2021
Maître Chafei ALTINÉ YATTARA



LE DIRECTEUR

SEYDOU ASMAN

A Niamey, le 07 AVR 2021





Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG)

Direction des Moyens Généraux et de la Cité

Niamey, le 28 Juillet 2021

Procès-verbal de réception technique

L'an deux mille-vingt-un et le vingt-huit juillet, une commission composée de :

- M. SALEY Mahamadou, Ingénieur Génie Civil, chargé des infrastructures pour le projet CEA-Impact EMIG,
- M. ABDOU MOUMOUNI Issoufou, chef Service Maintenance, Intérieur et de la Cité,

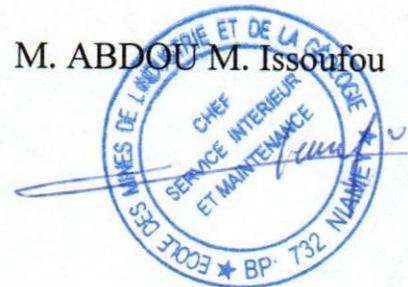
a été mise en place en vue de vérifier la conformité des travaux relatifs à la réhabilitation des infrastructures sportives (Ref 522 du 01/07/2021).

Après vérification technique, nous certifions que les travaux ont été réalisés suivant les règles de l'art, et le matériel livré est conforme à la commande.

En foi de quoi, le procès-verbal de réception technique est établi pour servir et valoir ce que de droit.

M. SALEY Mahamadou

M. ABDOU M. Issoufou



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIER
ET DE LA RECHERCHE
ECOLE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA GEOLOGIE (EMIG)
DIRECTION DU CEA_EM-EMIG

PROCES VERBAL DE RECEPTION

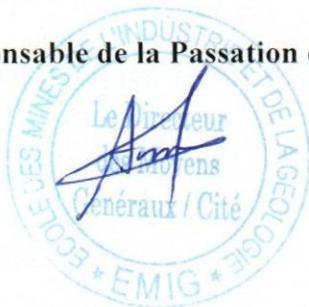
L'an Deux mille vingt un et les deux août, le Responsable de la passation des marchés et le Comptable du CEA_EM-EMIG se sont réunis en vue de procéder à la réception des travaux relatifs à la réhabilitation des infrastructures sportives, en présence du **Contrôleur des Marchés Publics et des Engagements Financiers** du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

Ces travaux sont exécutés par l'Entreprise ABDOU MAYAKI, objet de la consultation de fournisseur (Réf 522 du 01/07/2021) EMIG/DCEA_EM-EMIG, d'un montant TTC de **trois millions trois cent quarante-six mille deux cent quatre-vingt (3 346 280) francs CFA**.

Ainsi, après vérification et sur la base du procès-verbal de réception technique, nous déclarons les travaux conformes au marché initial et les réceptionnons en conséquence.

En foi de quoi, le présent procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Le Responsable de la Passation des Marchés



Le Comptable

Le Fournisseur



Le Contrôleur des Marchés Publics
et des Engagements Financiers

